

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTESUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 mars 2014 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.349.650 un actif net de D : 1.339.736 et un déficit de D : 50.618 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. Les liquidités et quasi-liquidités représentent à la clôture de l'exercice 37,44% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 28 mars 2016

Le **Commissaire Aux Comptes** :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	<u>790 649,172</u>	<u>1 405 677,477</u>
Actions et droits rattachés		529 566,112	1 065 049,282
Obligations et valeurs assimilées		199 054,163	198 059,987
Titres des Organismes de Placement Collectif		62 028,897	142 568,208
Placements monétaires et disponibilités		<u>505 293,517</u>	<u>1 547 559,549</u>
Placements monétaires	5	504 672,439	1 097 201,315
Disponibilités		621,078	450 358,234
Créances d'exploitation	6	<u>53 707,541</u>	<u>6,200</u>
TOTAL ACTIF		<u>1 349 650,230</u>	<u>2 953 243,226</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	3 807,967	33 713,302
Autres créditeurs divers	8	6 106,757	42 058,827
TOTAL PASSIF		<u>9 914,724</u>	<u>75 772,129</u>
ACTIF NET			
Capital	9	1 317 152,356	2 822 624,641
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		8,584	18,743
Sommes distribuables de l'exercice		22 574,566	54 827,713
ACTIF NET		<u>1 339 735,506</u>	<u>2 877 471,097</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 349 650,230</u>	<u>2 953 243,226</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Exercice clos le</i>	
		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Revenus du portefeuille-titres	10	69 925,143	93 404,867
Dividendes		43 519,023	81 187,383
Revenus des obligations et valeurs assimilées		26 406,120	12 217,484
Revenus des placements monétaires	11	41 376,460	49 711,632
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		111 301,603	143 116,499
Charges de gestion des placements	12	(53 495,229)	(77 825,498)
REVENU NET DES PLACEMENTS		57 806,374	65 291,001
Autres charges	13	(8 962,384)	(5 699,451)
RESULTAT D'EXPLOITATION		48 843,990	59 591,550
Régularisation du résultat d'exploitation		(26 269,424)	(4 763,837)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		22 574,566	54 827,713
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		26 269,424	4 763,837
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(204 170,868)	170 177,564
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		105 296,030	(60 490,654)
Frais de négociation de titres		(587,386)	(434,975)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(50 618,234)	168 843,485

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Exercice clos le</i>	
	<i>31 décembre 2015</i>	<i>31 décembre 2014</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(50 618,234)	168 843,485
Résultat d'exploitation	48 843,990	59 591,550
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(204 170,868)	170 177,564
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	105 296,030	(60 490,654)
Frais de négociation de titres	(587,386)	(434,975)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(56 691,915)	(54 995,330)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 430 425,442)	998 441,871
Souscriptions		
- Capital	165 456,144	1 312 038,464
- Régularisation des sommes non distribuables	4 853,069	20 672,687
- Régularisation des sommes distribuables	1 634,034	23 910,502
Rachats		
- Capital	(1 632 377,376)	(346 940,793)
- Régularisation des sommes non distribuables	56 058,102	(3 090,313)
- Régularisation des sommes distribuables	(26 049,415)	(8 148,676)
- Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 537 735,591)	1 112 290,026
ACTIF NET		
En début de l'exercice	2 877 471,097	1 765 181,071
En fin de l'exercice	1 339 735,506	2 877 471,097
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	27 483	17 644
En fin de l'exercice	13 200	27 483
VALEUR LIQUIDATIVE	101,495	104,700
TAUX DE RENDEMENT	(1,16%)	6,61%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 31 Décembre 2010 à l'initiative de la société « Héliion Capital » et la «BIAT » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 03 Novembre 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BIAT. Le gestionnaire étant Héliion Capital.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

3.5- Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 790.649,172 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net 31/12/2015
Actions et droits rattachés		713 052,556	529 566,112	39,53%
ASSAD	7 711	76 314,720	40 706,369	3,04%
NBL	10 835	90 095,380	80 569,060	6,01%
TPR	10 673	58 196,641	33 331,779	2,49%
MAGASIN GENERAL	2 100	58 587,957	48 048,000	3,59%
MONOPRIX	3 836	89 224,715	53 723,180	4,01%
CITY CARS	4 246	48 362,275	56 484,538	4,22%
ASTREE	1 054	79 279,680	43 635,600	3,26%
ONE TECH HOLDING	7 635	49 627,500	53 368,650	3,98%
UIB	2 996	33 696,188	47 085,136	3,51%
CEREALIS	19 210	129 667,500	72 613,800	5,42%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		193 560,000	199 054,163	14,86%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		193 560,000	199 054,163	14,86%
BTA 10-2018-5,50%	200	193 560,000	199 054,163	14,86%
Titres des Organismes de Placement Collectif		61 939,752	62 028,897	4,63%
FCP Hélicon Monéo	597	61 939,752	62 028,897	4,63%
TOTAL		968 552,308	790 649,172	59,02%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			58,58%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2014	1 379 361,527	2 001,096	24 314,854	1 405 677,477	
Acquisitions de l'exercice					
Bons du trésor assimilables (BTA)	806 407,000			806 407,000	
Titres OPCVM	1 686 885,687			1 686 885,687	
Cessions de l'exercice					
Titres cotés	(331 586,687)			(331 586,687)	99 645,623
Titres OPCVM	(1 766 108,218)			(1 766 108,218)	5 357,407
Bons du trésor assimilables (BTA)	(806 407,000)			(806 407,000)	293,000
Variation des plus ou moins values latentes			(204 170,868)	(204 170,868)	
Variations des intérêts courus		(48,219)		(48,219)	
Soldes au 31 décembre 2015	968 552,308	1 952,877	(179 856,014)	790 649,172	105 296,030

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 504.672,439, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Dépôts à Terme	500 000,000	504 672,439	37,67%
Placement_92j_6,10% (au 21-01-2016)	200 000,000	201 898,521	15,07%
Placement_91j_6,10% (au 21-01-2016)	200 000,000	201 925,260	15,07%
Placement_90j_6,05% (au 27-01-2016)	100 000,000	100 848,658	7,53%
TOTAL	500 000,000	504 672,439	37,67%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		37,39%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de D : 53 707,541, contre D : 6,200 au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Dividende à recevoir	6,200	6,200
Cessions titres à encaisser	53 701,341	-
Total	53 707,541	6,200

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 3.807,967 contre D : 33.713,302 au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	2 790,998	4 431,117
Rémunération variable du gestionnaire	361,711	28 441,450
Rémunération du dépositaire	655,258	840,735
Total	3 807,967	33 713,302

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 6.106,757, contre D : 42.058,827 au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Achat des titres à décaisser	-	37 775,681
Rémunération du commissaire aux comptes	5 159,594	3 251,537
Redevance du CMF	152,601	242,269
Etat, retenue à la source	494,611	640,269
Autres	299,951	149,071
Total	6 106,757	42 058,827

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2014

Montant	2 822 624,641
Nombre de parts émises	27 483
Nombre de copropriétaires	16

Souscriptions réalisées

Montant	165 456,144
Nombre de parts émises	1 611
Nombre de copropriétaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	(1 632 377,376)
Nombre de parts rachetées	(15 894)
Nombre de copropriétaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(204 170,868)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	105 296,030
Régularisation des sommes non distribuables	60 911,171
Frais de négociations de titres	(587,386)

Capital au 31-12-2015

Montant	1 317 152,356
Nombre de parts	13 200
Nombre de copropriétaires	15

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 69.925,143, contre D : 93.404,867 au 31 décembre 2014, se détaillant ainsi :

	Année 2015	Année 2014
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	26 406,120	12 217,484
<u>Dividendes</u>		
-des titres cotés	37 492,971	28 905,410
-des titres OPCVM	6 026,052	52 281,973
TOTAL	69 925,143	93 404,867

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 41.376,460 contre D : 49.711,632 au 31 décembre 2014, se détaillant ainsi :

	Année 2015	Année 2014
Intérêts des comptes à terme	27 369,518	15 751,320
Intérêts des billets de trésorerie	13 865,469	33 912,617
Intérêts des dépôts à vue	141,473	47,695
TOTAL	41 376,460	49 711,632

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 53.495,229 contre D : 77.825,498 au 31 décembre 2014, se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	49 913,311	46 391,085
Rémunération variable du gestionnaire	361,711	28 441,450
Rémunération du dépositaire	3 220,207	2 992,963
Total	53 495,229	77 825,498

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 8.962,384 contre D : 5.699,451 au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit:

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	2 728,984	2 536,419
Honoraires commissaire aux comptes	5 872,000	3 005,612
Services bancaires	0,520	-
Publications	350,880	148,920
Autres	10,000	8,500
Total	8 962,384	5 699,451

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	8,432	5,207	5,759	2,903	2,063
Charges de gestion des placements	(4,053)	(2,832)	(2,639)	(1,648)	(1,649)
Revenus net des placements	4,379	2,376	3,120	1,255	0,414
Autres charges	(0,679)	(0,207)	(0,423)	(0,168)	(0,314)
Résultat d'exploitation (1)	3,700	2,168	2,697	1,087	0,099
Régularisation du résultat d'exploitation	(1,990)	(0,173)	(0,742)	0,190	0,158
Sommes distribuables de l'exercice	1,710	1,995	1,955	1,276	0,258
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(15,467)	6,192	(6,114)	(2,102)	2,053
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	7,977	(2,201)	0,321	(0,004)	0,422
Frais de négociation de titres	(0,044)	(0,016)	(0,035)	(0,042)	(0,085)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(7,535)	3,975	(5,828)	(2,148)	2,390
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(3,835)	6,144	(3,131)	(1,062)	2,489
Droit d'entrée et de sortie	-	-	-	-	0,029
Résultat non distribuable de l'exercice	(7,535)	3,975	(5,828)	(2,148)	2,419
Régularisation du résultat non distribuable	4,614	0,640	1,195	2,664	(0,212)
Sommes non distribuables de l'exercice	(2,921)	4,615	(4,633)	0,515	2,207
Distribution de dividende	1,995	1,954	1,277	0,257	-
Valeur liquidative	101,495	104,700	100,044	104,000	102,465
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	3,93%	2,77%	2,59%	1,60%	1,63%
Autres charges / actif net moyen	0,66%	0,20%	0,41%	0,16%	0,31%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,66%	1,95%	1,92%	1,24%	0,25%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP Héliion Actions Défensif" est confiée à la Société de gestion "Héliion Capital". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 1,55% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien
- Une commission de surperformance si "FCP Héliion Actions Défensif " réalise un rendement supérieur à un taux objectif égal au cinquième du taux d'évolution de TUNINDEX. Cette commission, qui est de 20% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé et l'objectif de rendement calculé sur la base de l'indice de TUNINDEX affiché par la BVMT à la date de calcul de la V.L.

La BIAT assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum annuel de D : 1.000 dinars HT.